

COMMUNIQUÉ

Merci à tous pour vos nombreux témoignages de soutien adressés à monsieur le maire Marc Médina, en cette période difficile. Ils sont un précieux appui dans le combat qu'il mène avec détermination contre le fléau actuel qu'est la Covid-19 et il vous en remercie. Avec beaucoup de patience, qui restera nécessaire pour confirmer une évolution positive, l'ensemble de la municipalité se mobilise pour assurer la continuité des projets et poursuivre, jusqu'à son retour, son engagement sans faille au service des torreillans.

NOUVELLES MESURES DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé ce mercredi soir et pour quatre semaines, l'élargissement à l'ensemble du pays, des mesures renforcées de lutte contre la Covid-19, déjà appliquées dans 19 départements français ainsi que la fermeture des écoles pendant trois semaines. Le couvre-feu à partir de 19 heures est maintenu et à partir de samedi, les commerces dits non-essentiels vont à nouveau fermer. Le télétravail est fortement préconisé et il sera interdit de se déplacer à plus de 10 kilomètres de chez soi. Les déplacements entre régions seront tolérés durant ce week-end de Pâques, jusqu'au 5 avril.

L'une des annonces majeures concerne la fermeture des établissements scolaires. Les crèches, écoles, collèges et lycées vont fermer pendant trois semaines. La semaine prochaine, les cours se feront à la maison, puis le pays entier sera placé en vacances de printemps, les deux semaines suivantes, avec une rentrée programmée au 26 avril.

La crèche intercommunale "Les Petits Salanquais", les écoles torreillannes maternelle et élémentaire, les accueils de loisirs et le point jeunes seront fermés jusqu'au 26 avril.

Dès samedi, une attestation de déplacement dérogatoire sera obligatoire pour se déplacer en journée, de 6 heures à 19 heures, sauf déplacements dans un rayon de 10 km autour de son domicile (activités physiques, promenade) pour lesquels un simple justificatif de domicile suffira. Enfin, une attestation de déplacement dérogatoire demeure obligatoire pour se déplacer durant le couvre-feu de 19 heures à 6 heures sur l'ensemble du territoire.



LA CAVE COOPÉRATIVE SE REFAIT UNE BEAUTÉ...

Construite en 1947, la cave coopérative de Torréilles a fonctionné pendant près de 50 ans et a fédéré jusqu'à 240 viticulteurs, pour une production annuelle dépassant les 100 000 hl. Dans les années 1990, elle ne survécut pas à la crise qui frappa toute la viticulture méridionale et fut vendue à un particulier. Mais les différents projets imaginés n'aboutirent pas, en raison des fortes contraintes d'urbanisme sur le secteur.



Début 2019, le lieu devenu dangereux est acheté par la municipalité, via l'EPFL de Perpignan Méditerranée. Des travaux de nettoyage et de sécurisation du bâtiment et de ses abords sont immédiatement réalisés. Après 24 ans de sommeil, l'accueil du festival éphémère 20/20 ressuscite ce bâtiment emblématique de la vie torréillanne au cœur de l'été 2019. À cette occasion, près de 30 artistes (venus d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et de toute la région) ont fait du lieu une œuvre d'art à grande échelle, en réalisant notamment un projet graphique sur les murs et les façades de la cave.



Récemment dégradée par des tags, la façade a été repeinte par les services techniques, dans la tendance du "color block", afin de redonner des couleurs vitaminées à notre entrée de ville.

ET L'EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE SE POURSUIT

RUE DE LA FORSA

Des travaux sont en cours dans la rue de la Forsa afin de rendre plus esthétique la chaussée, grâce à du béton marqué en imitation pavés, identique à celui recouvrant le parvis de l'église. La Saur va procéder par la même occasion à la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eau potable. Ces travaux, qui devraient durer environ trois semaines, offriront à cette rue une nouvelle beauté, dans la continuité de l'embellissement du cœur historique.



PARKING GIONO

Le service des espaces verts de la commune a également procédé à l'embellissement du récent parking de l'avenue Georges Brassens, au croisement de la rue Jean Giono.



PAS DE CONTES MAIS BEAUCOUP DE CHOCOLAT !



La traditionnelle animation "Contes & chocolat" organisée sur le site de la chapelle de Juhègues devait avoir lieu comme chaque année durant les vacances de printemps. La commande de chocolats ayant déjà été passée auprès du fournisseur, les chocolats sont arrivés ce jeudi matin, à l'heure où l'événement doit malheureusement être annulé en raison des nouvelles directives gouvernementales. Mais ce contretemps a profité à nos chères petites têtes blondes des écoles maternelle et élémentaire, car les écoliers ont tous pu repartir avec leur chocolat surprise de Pâques, offert par la municipalité représentée par Agnès Bled, adjointe déléguée au scolaire.

DÉJECTIONS CANINES : UNE QUESTION DE CIVISME



La qualité de vie torreillanne est l'affaire de chaque citoyen qui y vit, et la propreté des rues de notre commune en fait partie. Il est rappelé aux propriétaires de nos chers compagnons à quatre pattes que 25 distributeurs de "sacadog" ont été positionnés dans les rues de Torreilles, à la plage et au village, et que ces distributeurs se trouvent à proximité de poubelles permettant à ces derniers de se débarrasser rapidement des sacs. Pas d'excuse pour ne pas préserver notre ville propre et agréable à vivre, il convient de compter sur le civisme de chacun. Pour rappel, la police municipale veille au respect de cette réglementation en vigueur avec la plus grande fermeté et les propriétaires de chiens pris sur le fait seront systématiquement verbalisés d'une amende de 68€. L'emplacement de ces distributeurs est indiqué sur les plans de ville disponibles à l'accueil du Cube et de la mairie et en téléchargement sur le site de la ville.

MARCHÉ

APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes commerçant, artisan ou producteur, participez à notre marché torreillan qui se déroule tous les mardis et vendredis sur la place des souvenirs d'enfance ! Votre demande peut être faite par mail ou par courrier à la mairie auprès de François Nauté : mairie@torreilles.fr ou Mairie de Torreilles - Service des marchés - 1 avenue de la Méditerranée - 66440 Torreilles. Plus d'infos au 04 68 28 32 02.

La poissonnerie "Les Perles Rares" vous informe qu'elle sera présente sur le marché du mardi matin, place des souvenirs d'enfance. Pour toutes commandes ou livraisons, vous pouvez contacter le 06 78 54 18 28.

NOUVEAUTÉ



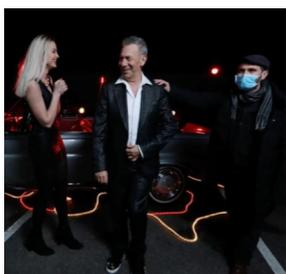
ÉLECTIONS : INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 7 MAI !



Les élections régionales et départementales se tiendront simultanément, le dimanche 13 juin 2021 pour le 1^{er} tour, et le dimanche 20 juin pour le 2nd (sous réserve de report). Afin d'assurer le bon déroulement de ce double scrutin, les trois bureaux de vote habituellement installés au groupe scolaire Jules Verne seront délocalisés à la halle des sports.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de la commune, vous avez jusqu'au vendredi 7 mai 2021 pour effectuer cette démarche. Vous pouvez déposer votre demande d'inscription soit en mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, soit en ligne sur le site service-public.fr. Quelques jours avant les élections, la carte électorale sera adressée aux électeurs nouvellement inscrits, ainsi qu'à ceux qui ont signalé en mairie, leur changement d'adresse dans la commune.

UN TORREILLAN SIGNE LES NOUVEAUX CLIPS DE F. FELDMAN



Après le succès de son oeuvre "Parenthèses", diffusée au Cube en octobre 2018, l'artiste torreillan Benoyt Moya Loussert, autrement connu sous son nom d'artiste Moya B., refait parler de lui en réalisant deux clips vidéos pour François Feldman, que Torreilles avait eu l'honneur d'accueillir lors d'une soirée du festival "Tous Yeux Tout Torreilles", le 31 juillet 2019, sur notre belle place Louis Blasi. François Feldman a fait appel aux services de Benoyt, afin de réaliser les clips de deux de ses chansons, en collaboration avec Arnaud Rizon,

professeur à l'Idem (école des métiers créatifs située au Soler). Ces vidéos, "Funky confinement" et "Le sel de la vie", sont d'ores et déjà visibles sur Youtube. Défi relevé pour Benoyt, un grand bravo pour ces réalisations en attendant de nouveaux challenges !



Agenda sportif, festif, culturel

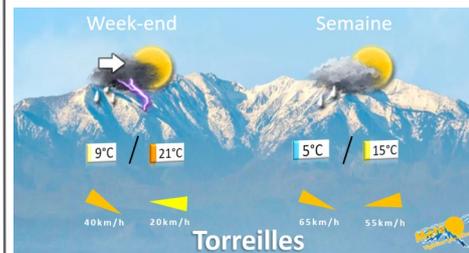
MARCHÉS :

mardis et vendredis au matin,
place des souvenirs d'enfance

INFOS PAROISSIALES

Messes : • Vendredi 2 avril : 17h à Torreilles et à Le Barcarès • Samedi 3 avril : 16h à Torreilles • Dimanche 4 avril : 9h30 à Le Barcarès et Clairà ; 11h à St Laurent (Foyer Rural) et St Hippolyte • Lundi 5 avril : 10h30 à Torreilles • Mardi 6 avril : 17h à St Laurent (maison paroissiale) • Mercredi 7 avril : 17h à Le Barcarès • Jeudi 8 avril : 17h à Clairà.

MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

FERMETURES PASCALES

En raison des fêtes de Pâques, les services municipaux seront fermés ces vendredi 2 et lundi 5 avril prochains. Le Bureau d'Information Touristique du village au Cube sera ouvert ce vendredi 2 avril aux horaires habituels (10h-12h/14h-18h) mais fermé le lundi 5 avril.

AGENCE POSTALE

Pour rappel : à compter de ce vendredi 2 avril, l'agence postale est provisoirement déplacée en mairie et sera ouverte le lundi et le mardi de 9h à 12h, le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, et le vendredi de 9h à 13h. Les services de la Poste sont aussi disponibles via le site laposte.net

COLLECTE OM

La collecte des ordures ménagères sera maintenue selon les modalités habituelles, le lundi 5 avril prochain, jour férié. La déchetterie communautaire sera ouverte aux usagers de 8h30 à 12h.

TRIBUNE LIBRE

J'ai appris avec tristesse et consternation que Monsieur Marc Medina a été frappé par le COVID. Je le soutiens avec sincérité dans le dur combat qu'il mène courageusement contre la maladie. Je lui souhaite de tout cœur un prompt rétablissement, qu'il retrouve très rapidement sa santé et qu'il reprenne ainsi son activité à la mairie dès que possible. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.